

QUE DU DAHOMEY

E DE LA REPUBLIQUE

ARIAT GENERAL
OUVERNEMENT

DECRET N° 291 / PR-SGG.

ANNEE 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968, approuvée
par le référendum du 28 Juillet 1968 ;

VU le Décret n°230/PR du 31 juillet 1968, portant
formation du Gouvernement ;

D E C R E T E :

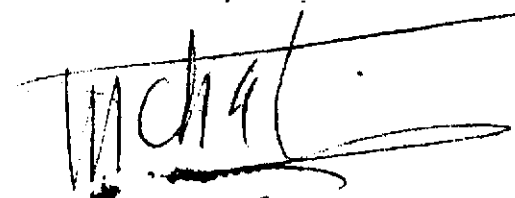
1er. - A compter du 16 septembre 1968, Mr Emile Louis PARAÏSO, Ministre des
Publics, Transports, Postes et Télécommunications est chargé de
fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances, pendant l'absence de
Monsieur KPOGNON.

2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la
République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 16 septembre 1968

pour le Président de la République, Chef du
Gouvernement absent, le Ministre de
l'Education Nationale, chargé de l'intérim,

S :
TPT-MEF 4 - CS 6 - SGG 4 -
le Chanc 1 - DGAJL 2 - DEP 2 -
2 - SGM 10 - JORD 1 -
Ministères 8 - DCCT 1.



Mama CHABI